

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT d'Egypte de Syrie et de Palestine

REDACTION, ADMINISTRATION et EXPEDITION : ALEXANDRIE, 30, Rue Salah el Dine. Tél. 29795. Adresse Télégraphique HELVE. AU CAIRE: ADMINISTRATION ET PUBLICITE 22, Rue Kasr El Nil - Téléphone No. 40938

THE ALEXANDRIA INSURANCE COMPANY, S.A.E. Président du Conseil d'Administration: M. OSWALD J. FINNEY Vice-Présidents: MM. Georges ALLEMANN et ALY PACHA YEHIA ASSURANCES: INCENDIE, ACCIDENTS TRANSPORTS, etc. Siège Social à ALEXANDRIE: Immeuble de la Société 12, Boulevard Saad Zaghloul Succursale du Caire: 17, Rue Kasr el Nil

Crédit Immobilier Suisse - Egyptien Société Anonyme CAPITAL: Actions 1.884.500 Fr. Suisse Obligations 1.845.000 Fr. Suisse Siège Social: GENEVE Siège Administratif: LE CAIRE 8, Rue El-Cheikh About Sebaa - Tél.: 49754. R.C. 12633 Caire LOCATION OU GESTION DE DOMAINES AGRICOLES EN BASSE et HAUTE EGYPTE GESTION D'IMMEUBLES au CAIRE et à ALEXANDRIE

CHRONIQUE NATIONALE

Un problème qu'il faut étudier à la lumière de notre passé historique

La Suisse et l'Europe, question actuelle. Il est heureux que les événements posent ce problème de telle façon que nous devions l'envisager sous son véritable aspect. L'Europe nous demande une réponse. Cette réponse n'aura de valeur déterminante que si les Suisses sont eux-mêmes bien au clair. Au risque de répéter ce que nous avons écrit plusieurs fois déjà, nous parviendrons de la constatation que l'expérience suisse ne s'est pas faite en vase clos; de nombreux courants européens à toute époque ont trouvé dans notre pays plus qu'un écho. Elevons-nous contre la conception apportée par la poésie romantique, séduisante parce que flattant les sentiments conservateurs innés chez nous - et utiles quand ils ne bornent pas l'esprit - que la Suisse serait tout entière une montagne inaccessible, au centre du continent. Regardons la carte. La Suisse se semble-elle pas plutôt un couloir? Un couloir qui s'ouvre entre le Rhin et le Rhône; le Plateau, un couloir flanqué de deux barrières au travers desquelles s'insinuent des passages qui ont été dégagés. L'orientation du Plateau n'est ni Nord-Sud, ni Est-Ouest, mais intermédiaire, Nord-Est, Sud-Ouest, et cela fait qu'il ne constitue pas directement, un des axes des échanges européens; la vallée de la Saône, à cet égard, serait plus favorable. Mais avec ses fenêtres ouvertes de tous côtés, le couloir est devenu carrefour. Plus ces fenêtres sont dégagées, plus ces passages sont nombreux et élargis, plus la Suisse devient carrefour. Cependant, ce dernier terme, dont les progressistes ont tant abusé que les conservateurs du mot montagne n'implique pas forcément que le relief établi par la nature puisse être dominé. Les bastions demeurent, l'ouvrage des hommes les modifie à peine, et leur seule présence témoigne que n'importe qui ou n'importe quoi n'a pas «voie libre» vers le cœur du pays. La Suisse, ce n'est pas le réceptacle de toutes les idées et de tous les courants: son caractère commande de passer au crible ce qu'elle peut utiliser.

Depuis que notre pays est un pays, depuis 1291, il a participé à la vie de l'Europe centrale et occidentale. Le serment du Grütli, c'est un coup de bottin donné à la féodalité que sous la forme impériale, monarchique ou parlementaire, suivant leur propre génie, les nations sont alors en train de détruire. Mieux qu'une simple coïncidence, n'y a-t-il pas un élément significatif dans ce fait que les Confédérés s'insurgent contre les Habsbourg, cette dynastie qui, par son désir d'hégémonie, sera précisément pour de longs siècles, au centre du problème politique européen?

La Suisse a conquis son droit à l'existence par la guerre. Notre peuple est devenu belliqueux. Mais en même temps, il ne néglige point les armes de la diplomatie. On oublie trop cette tâche de négociateurs qui incombait à nos premiers magistrats. On l'oublie, parce que, affirmé dans ses libertés, la Suisse est devenue une grande puissance, mais son action diplomatique n'a pas suivi la courbe montante de sa réputation militaire. Les Confédérés qui prirent part aux guerres de Bourgogne et d'Italie, avaient parfaitement conscience de servir en même temps que leurs intérêts un «ordre européen».

On indique de façon un peu trop sommaire la défaite de Marignano mit un terme à l'expansion militaire de la Suisse. Ce n'est pas tout à fait exact, car Berner conquerra vingt ans plus tard le Pays de Vaud et le nord de la Savoie. Mais il y avait effectivement dans le pays, depuis plusieurs décennies déjà, des citoyens parlant de non-mixtion. Le massacre de Mari-gnan donna du poids à cette propagande à laquelle s'attacha Zwingli. Mais cela n'aurait pas suffi; il fallait pour que notre neutralité se manifestât, une autre grande transformation européenne; la Réforme.

On ne doit pas séparer la Renaissance de la Réforme: ce sont les deux aspects d'une même crise; le premier est l'aspect «mondain», le second l'aspect «intérior»: l'un et l'autre avaient leurs oppositions. Mais tandis qu'en Italie, par exemple, la Renaissance prenait le pas sur la Réforme, en Suisse la Réforme étouffa la Renaissance. Notre pays, à cette époque, joua un grand rôle en Europe, le plus grand qu'il ait joué. Et si la division confessionnelle rendit les cantons impuissants à mener une politique extérieure commune - et à cause de cela, la notre Confédération n'est pas devenue aussi grande en territoire qu'elle aurait pu l'être - cette neutralité forcée fut ennoblie par le

sentiment que la maîtrise de ses armes vaut mieux parfois que la maîtrise des armes. Dès lors, la Suisse a été, pour ainsi dire, absente des guerres européennes: guerre de Trente Ans, guerres contre Louis XIV, guerres de la Révolution française même - quoique nous nous fusions défendus -, guerre de 1914, guerre actuelle.

Cette absence n'a jamais été une abdication. Tous les problèmes européens eurent leurs contre-coups chez nous, notre unique désir demeurant de leur donner pour nous une solution nationale. Pendant un siècle et demi, le régime politique issu de la Révolution française a marqué tous les gouvernements des pays civilisés. La Suisse n'est pas restée insensible à cette influence, d'autant plus que la souveraineté populaire, directe ou représentative, est la formule à laquelle notre histoire conduit logiquement. A la longue, nous risquâmes de confondre l'idéologie française avec les réalités suisses; mais aujourd'hui les peuples qui nous environnent - y compris la France - font un retour sur eux-mêmes et cherchent un régime politique original. L'exemple qu'ils donnent doit nous servir. La tâche est pour nous plus simple, car il n'y a pas de bouleversement de fond en comble à opérer dans des institutions qui vraiment sont nationales; mais la tâche est plus subtile, car c'est avec leur esprit d'origine qu'il faut renouer.

L'avenir est aux peuples jeunes, nous dit-on, aux peuples «dynamiques». Nous pourrions être dans l'Europe de demain, un peuple «dynamique». Si l'expansion politique et militaire nous est interdite, l'expansion économique nous reste quelque peu ouverte parce qu'elle se gagne par le travail - et la besogne ne rebute pas le bon ouvrier. Mais nous pouvons retrouver un dynamisme intérieur: l'enthousiasme pour notre pays.

Notre souveraineté populaire, qui, encore une fois n'est pas le fait d'un idéologue mais des réalités, doit être capable d'un tel retour. Sur ce terrain-là, Confédérés se montreront unanimes.

Alors le chemin sera plus simple pour trouver, dans le cadre de l'Europe future, notre adaptation à une solution plus heureuse du problème du capital et du travail, de la crise profonde par laquelle passe aujourd'hui le monde entier.

PIERRE BERTRAND.

LETRE DE SUISSE

LES RESULTATS PROVISOIRES DU RECENSEMENT FEDERAL

Nous devons attendre plusieurs années, trois ou quatre en tout cas, pour connaître dans tous leurs détails les résultats du recensement du 1er décembre 1941. Cela n'est pas surprenant, si l'on songe que les services établis à Genève doivent dépouiller plus de quatre millions de fiches, après avoir vérifié leur exactitude. Il ne faut donc pas être trop pressé pour savoir comment se compose la population de la Suisse, d'après les différentes classes d'âge, l'état civil, la profession, la confession et la nationalité. Cependant, M. C. Brischweiler, directeur du Bureau fédéral de statistique, n'est pas avare de renseignements. Il n'entend pas veiller jalousement sur la documentation avec laquelle il rédigera ses prochains années les cinq volumes qui contiendront les résultats définitifs et détaillés du recensement. Dès maintenant, soit trois mois après l'énquête à laquelle se servent pour procéder dans toute la Suisse, il publie une intéressante brochure de 50 pages, intitulée Population de résidence des communes; résultats provisoires, qu'il enrichit d'une remarquable préface dans laquelle il tire quelques conclusions préliminaires des constatations faites au début de l'hiver.

Si en atteignant le chiffre record de 4.256.000 habitants, la population a augmenté au cours des dernières années de 190.000 âmes, nous le devons presque exclusivement à l'excédent des naissances qui s'éleva, pour cette période, à 193.000 environ. Le chiffre serait insuffisant, si l'émigration n'était maintenue au niveau traditionnel. Mais tandis que beaucoup d'étrangers quittaient la Suisse pour aller servir dans les armées de leur pays, de nombreux Suisses sont rentrés dans leur patrie ensuite des circonstances nées de la guerre. C'est assez dire que, si les frontières s'ouvraient de nouveau et si les Suisses pouvaient d'un nouveau satisfaire leur goût pour les lointains voyages, l'excé-

ANNIVERSAIRE

L'Egypte célèbre aujourd'hui l'anniversaire de son Indépendance et celui de la signature du Traité anglo-égyptien de Londres. Nous nous associons aux vœux légitimes du peuple égyptien et souhaitons que leur réalisation s'accomplisse pleinement dans l'équité et dans l'esprit de collaboration, d'amitié et de compréhension nécessaire aux intérêts supérieurs du Pays.

Qu'est-ce que Kôniz? Bien peu de gens chez nous le savent. Les mieux informés nous diraient que c'est un petit village dans les environs immédiats de Berne, au pied du Gurten. En vérité, Kôniz est la dix-neuvième ville de Suisse par ordre d'importance. Elle vient avant Aarau, Dürren, Vevey, Zoug, Le Locle, Bellinzona, Granges, Yverdon, Rorschach ou Baden. Elle comptait 9070 âmes en 1920. Aujourd'hui, elle herberge non moins de 14.364 habitants dans ses murs. En vingt ans, l'augmentation a été de près de 60%. D'ailleurs, si l'on ne s'arrêtait pas aux frontières politiques des communes, si on considérait les entités économiques, de quelques agglomérations urbaines, si on tenait compte de fusions assez probables, on s'apercevrait que la ville de Berne, au lieu de 129.000 habitants, en compte 169.000, c'est-à-dire autant que le canton de Bâle-Ville tout entier, et presque autant que celui de Genève. Et l'on nous dispute quelques fonctionnaires fédéraux!

Nos 31 communes de plus de 10.000 habitants, c'est-à-dire nos villes grandes et moyennes, enregistrent une augmentation globale de 124.000 habitants. En d'autres termes, à elles seules, elles bénéficient des deux tiers de l'augmentation totale de la population suisse. Si l'on tient compte des faubourgs, cette proportion est même des trois quarts.

Les cantons dont la population a diminué sont ceux où l'économie est unitaire: Glaris, les deux Appenzell et Saint-Gall où les beaux jours de la broderie ne sont plus qu'un souvenir. Neuchâtel où la crise horticole a fait surtout dans les montagnes, de redoutables ravages. Dans les Rhodés-Extérieures et à Neuchâtel, un excédent de décès sur les naissances exerce en outre une influence défavorable. C'est ainsi que le premier de ces cantons a perdu plus de 20% de sa population en 20 ans, passant de 55.354 à 44.710 habitants, tandis que le second, reculant de 131.349 à 117.971, a perdu le dixième de ses effectifs.

A l'autre extrême, nous trouvons deux cantons qui ont profité d'une forte immigration: Zurich qui, en 20 ans, a augmenté sa population de 538 mille à 670 mille habitants, et Bâle-Ville, qui fait un bond en avant de 140.000 à 169.000 âmes. Mais proportionnellement, l'avance est encore plus forte dans les cantons où l'on constate un bel excédent des naissances sur les décès: tel est le cas pour Uri dont la population a augmenté de 17% en onze années et pour Nidwald, où le gain est de 14%. Quand on constate en outre que des cantons comme Lucerne et le Valais ne cessent de croître et de multiplier, on peut se dire que le problème démographique serait résolu, si les mariages étaient dans toute la Suisse aussi féconds que dans ces régions.

Dans cet ordre d'idées, il faut citer un cas paradoxal. C'est celui de Genève. La situation économique y est plus mauvaise que partout ailleurs. L'excédent des décès sur les naissances s'y élève à 600 par an en moyenne. Et pourtant, Genève continue à attirer d'innombrables Confédérés, de telle sorte que, de 1920 à 1941, notre canton a réussi à faire passer sa population de 171.000 à 174.624. Dans la liste des villes de plus de 10.000 habitants, on constate de profondes modifications. Le Châtelard-Montreux et Davos, victimes de la crise hôtelière, sont tombés au-dessous de cette limite, tandis qu'Yverdon - dont la population a augmenté de plus de 20% en 20 ans - Usler et Berthoud figurent pour la première fois dans cette catégorie. Bien entendu, avec ses 333.519 habitants, Zurich vient en tête, suivie de Bâle. Mais Genève, cédant la troisième place à Berne, vient en quatrième rang. Qui se souviendrait que notre ville, en 1840, était la plus grande cité de la Suisse et que Zurich n'occupait que la cinquième place? C'est en Suisse romande que l'on constate les plus fortes augmentations et les reculs les plus importants. Lausanne, cinquième ville suisse, a vu sa population augmenter de 10% de 1920 à 1930 et de 20% de 1930 à 1941. Encore un peu et elle aura dépassé la limite des 100.000, Fribourg, augmentant de 20% en 10 ans, prend à Neuchâtel la onzième place. Mais la Chaux-de-Fonds, reculant de 37.708 à 30.939 habitants, a perdu en 20 ans un bon cinquième de sa population.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN SUISSE

L'intéressante statistique suisse révèle que le marché du travail n'a jamais été si peu chargé qu'actuellement de gens à la recherche d'un emploi. La situation ainsi mise en lumière est réjouissante. Elle l'est cependant pas définitive.

Il ne faut pas oublier que si présentement notre population active ignore le chômage, deux causes extraordinaires y contribuent. Tout d'abord le maintien d'une partie de notre armée en service actif. Ainsi des milliers de bras sont soustraits, sans qu'il en soit de même toujours, à l'exercice régulier de leur profession. D'autre part, la pénurie de main d'œuvre dans certains pays belligères, fait la part belle à notre industrie d'exportation chargée de tant de commandes qu'elle ne peut toutes les exécuter. Ces circonstances momentanées ne sont pas sans offrir divers motifs d'inquiétude. Le principal en est la pénurie grandissante de nos importations en matières premières. La Suisse, dépourvue de ressources naturelles à un degré dépassant celui de n'importe quel autre pays, présentement industrialisée par surcroît, ne dispose au fond que de son travail de haute qualité pour tenir son rang dans la concurrence internationale.

PAGE SUISSE

ECHO

Je suis allé dans la montagne, j'ai gravi quelques marches de la merveilleuse échelle des saisons, dont les degrés inférieurs sont tout fleuris déjà des roses de l'été, alors que le plus élevé est pris encore dans les glaces hivernales. Et tandis que l'on monte, on découvre les uns après les autres, les étages du printemps, dont les chambres verdoyantes embaumées du parfum de toutes les fleurs, depuis la timide soudanelle jusqu'à la sauge royale. On se perd, en l'espace de quelques heures de montée, vivre la durée de trois mois pleins - comme à rebours. C'est étrange: il y a des siècles, des Européens, lassés, sont partis chercher par delà les mers le pays légendaire de la fontaine de jouvence. Ils se sont plongés là-bas, en cette floride fabuleuse, dans chaque source, pour interroger ensuite le miroir de l'onde: mes cheveux gris sont-ils redevenus blonds, ma peau a-t-elle retrouvé l'éclat de la jeunesse, suis-je vraiment plus jeune? Et toujours la réponse était si implacable que de chagrin, sitôt, une meche encore blanchissait, que se gravait au front un nouveau pli de dépit.

Les pauvres cherchaient par delà l'Atlantique ce que leur eussent offert les Alpes du continent natal. Je l'ai déjà dit: on peut, en montagne, perdre en trois heures le poids de trois pleins mois de vie. La vie change de cours, refleurit vers l'enfance. Ne hochez pas la tête, mais demandez aux fleurs si, à chaque étape, l'on ne regagne pas un mois sur leurs saisons. A Pentecôte fleurissent, à la ferme tout en haut, les renouées d'or. «Fleurs de Paques», les nomme-t-on, le chemin est bordé de fleurs qui méprisent la plaine et surpassent en couleur, en éclat, en splendeur tout ce qui, dans la vallée, tombe sous la faux. Les campanules des jardins nous paraissent ternes comparées à la gentiane et à l'ancololie sous l'azur alpin. Tel le ciel, telles les fleurs qui boivent sa lumière. C'est beau à crier d'allégresse! *Di-yola-ouh!*

Les sons aussi ont leur zone; la voix aussi rajoint. Chanter donc la joie renouée de vivre, lance ton chant par-dessus la vallée, jusqu'aux rochers d'en face! Le son se fait plus clair, plus plein, et revient plus doux, mais aussi plus limpide - tu es dans la patrie de l'écho.

L'écho est le timide enfant des Alpes. Il ne peut émigrer, sans quoi il perdrait sa voix, comme l'edelweiss, dans la plaine, en bas, perd la couleur qui lui a donné son nom. Bien sûr, les grandes cathédrales résonnent aussi, mais leur voix est sans soleil. Et les enfilades de rues, dans la grande ville, ne restent pas non plus muettes à l'appel de l'homme, mais elles le lui restituent termi de poussière et de suite. Au contraire, crie-tu la joie aux rocs de nos monts, tes mots se purifient, car ils se polissent et s'agrippent au granit et, dans leur vol de ton cœur à l'oreille et à la bouche du rocher, plongent leurs pieds ailés dans toutes les sources argentines, leurs regards dans le bleu sans fond des gentianes. Je voudrais connaître l'être qui ne se purifierait pas au spectacle de tant de beauté. Conrad Ferdinand Meyer, qui fuyait autant les hommes qu'il aimait la montagne, nous a dit comment il eut la révélation de l'empreinte vivace laissée par celle-ci en voyant revenir une jeune fille de sa première course dans les Alpes:

Comme tu gravissais, svelte et vigoureuse, les marches de ton jardin, Ta voix sonna plus clair, qu'à réveillée l'écho.

Le poète de ces vers était un familier solitaire des montagnes. Il était de ces âmes distinguées qui célèbrent leurs plus belles fêtes dans le silence. Là où mille recherchent le vacarme des réjouissances communes, le mille et unième s'enfuit dans la montagne, comme jadis les ermites du moyen âge, pour y dialoguer avec Dieu, la nature ou soi-même. Car la solitude absolue, pas un mortel ne la supporte, depuis les temps d'Adam le père, qui demanda à son créateur de lui donner un être à qui il pût dire «Toi». J'ai lu l'histoire d'un homme solitaire qui un soir se mit à s'écrire à lui-même une ardente lettre d'amour, rien que pour recevoir lui aussi, enfin, un signe de sympathie. Puis il prit le feuillet, qui portait «Mon chéri», le mit dans une enveloppe et ne regretta pas le timbre de 10 centimes, car ce n'était pas payer trop cher la joie qu'il eut à trouver, le lendemain, dans sa boîte, une lettre d'amour. Ailleurs, j'ai lu l'histoire de bergers australiens, qui supportent de vivre parfois deux, trois mois entiers sans entendre une voix humaine - mais qui, saisis soudain du mal fatal qui les guette tous, sentent leur cheval et font des heures de route jusqu'au premier cabaret perdu qu'ils rencontrent, où il débattent tout leur gain, rien que pour être de nouveau assis à une table avec d'autres hom-

PARMI LES NOTRES

RICHARD HEIDER

L'émotion causée par la perte du «Stureborg», le navire suédois frère de la Croix-Rouge pour transporter des vivres aux malheureuses populations grecques et qui fut torpillé au retour de son voyage est loin encore d'être apaisée. On sait que le navire suédois de la Croix-Rouge avait déjà livré sa cargaison de 3000 tonnes de blé, au Pirée et retournait vers Haifa.

Le «Stureborg» primitivement affecté par le gouvernement britannique avait été par un geste généreux, prêté pour venir en aide à la Grèce. Bien que l'Amirauté britannique n'ait pas encore publié de communiqué officiel au sujet du sort de l'équipage du «Stureborg», on sait que seul un rescapé a jusqu'ici regagné la côte. Les efforts, bien que les chances de retrouver les survivants du torpillage, diminuent de jour en jour, continuent. La Croix-Rouge a annoncé tout récemment qu'elle poursuivait ses recherches en Grèce et dans les îles. Ce n'est que lorsqu'il faudra abandonner toute espérance de retrouver vivants d'autres membres de l'équipage du «Stureborg», que l'Amirauté publiera un communiqué officiel signalant la perte définitive des manquants, considérés jusqu'ici comme disparus. Parmi ces derniers figure un des nôtres, M. Richard Heider.

Richard Heider qui avait répondu à l'appel que lui avait adressé la Croix-Rouge, par l'intermédiaire de notre Légation, avait passé toute sa jeunesse à Alexandrie, où il fut un élève de l'Ecole suisse.

Il était retourné en Suisse pour y continuer ses études et était rentré en Egypte au service de la Maison H. Kupper, dont il était l'Agent à Minieh et dont son père fit partie pendant de longues années. La Maison Kupper avait en lui un collaborateur intelligent et dévoué.

UNE RETRAITE

Les journaux nous apprennent que notre compatriote M. Fred Nourrisson, Greffier aux Tribunaux mixtes vient de prendre sa retraite après de longues années passées au service du Gouvernement égyptien. M. Fred Nourrisson est en droit de reprendre sa liberté avec le sentiment justifié du devoir accompli et c'est avec plaisir que nous avons lu dans la presse d'Egypte, les éloges rendus à notre compatriote.

Il est à l'âge où la retraite équivaut à la possibilité de se remettre à des travaux personnels et c'est de ce côté que nous lui souhaitons de longues années encore de travail désintéressé, consacrées au culte des Lettres ainsi que ses dons, son expérience et ses traditions de famille, lui en font un devoir.

(Suite en page 4).



Le nouveau siège du Consulat suisse à Jérusalem. (Voir article en page 3).

(Lire la suite en page 3)

NOUVELLES DE SUISSE

PREOCCUPATIONS D'ORDRE ECONOMIQUE

Berne, 20 août. — Tandis que se calme la politique proprement dite, les préoccupations économiques restent à l'ordre du jour.

Les difficultés de notre ravitaillement en viande rendent nécessaires de nouvelles mesures de restriction et font apparaître plus nettement l'importance du défrichement.

Alors que les propriétaires fonciers de la commune d'Utikon, près de Zurich ont décidé d'entreprendre des travaux d'amélioration foncière, projet qui comporte l'assèchement de 40 ha de terrains et de remaniement parcellaire de 100 ha, représentant des dépenses évaluées à 513.000 frs., le canton de Thurgovie vient de terminer d'importants drainages. Les travaux reprendront l'automne prochain de sorte qu'on gagnera ainsi de nouvelles terres cultivables.

L'association des paysans d'Argovie, de son côté a décidé de prendre des mesures afin de favoriser la production des fourrages.

Comme on le voit la bataille des champs se poursuit en Suisse.

LES RATIONS DE COMBUSTIBLES SERONT DIMINUEES

Berne, 20 août. — On apprend que pour les usages domestiques les quantités de combustibles allouées pour cet hiver, seront réduites.

Toutefois les autorités compétentes laissent entrevoir que l'on diminuera des importations. Elles font de gros efforts pour assurer le ravitaillement du pays en carburants et en combustibles. Locomotives et wagons sont réquisitionnés pour le transport du charbon, la voie fluviale elle-même est utilisée au même but.

La production du charbon indigène est encouragée par tous les moyens.

Actuellement nos importations sont considérées comme relativement satisfaisantes étant données les circonstances actuelles.

LES SUISSES DE L'ETRANGER ET LEUR CONGRES TRADITIONNEL

Berne, 20 août. — Il était de tradition que les Suisses de l'étranger profitent de leurs vacances pour se réunir en congrès dans leur patrie sous la présidence du Chef du Département politique.

La dernière assemblée eut lieu en 1938.

Celles de 1939 jusqu'à aujourd'hui ont été suspendues étant donnée l'aggravation des circonstances.

Voilà une tradition de plus que la guerre a supprimé.

LA QUESTION DU CHOMAGE ET L'ARRETE FEDERAL SUR LA CREATION D'OCCASIONS DE TRAVAIL

Berne, 20 août. — Afin de régler la création d'occasions de travail pendant la guerre, le Conseil fédéral a établi un arrêté aux termes duquel la Confédération combat le chômage conjointement avec les cantons.

Des mesures pourront être prises pour maintenir ou développer les possibilités de travail existantes, d'employer la main d'œuvre disponible partout où il est des possibilités de travail et de créer des possibilités nouvelles.

La Confédération prendra de telles mesures lorsque l'économie privée ne sera pas en état de procurer du travail en suffisance.

Ces mesures visent également au reclassement professionnel des chômeurs.

L'arrêté du Conseil fédéral réglant les conditions de salaires, a été modifié.

Le pourcentage des droits aux salaires sera accru de 5 à 100% selon les catégories, pour les employés de la Confédération qui font leur service militaire.

LE PROBLEME DES TRANSPORTS MARITIMES

Berne, 20 août. — Il est un problème très important pour la Suisse ce, lui des transports maritimes et plus particulièrement des transports entre le Portugal et la Suisse.

Le Portugal représente pour notre pays une sorte de plaque tournante. Il est un point de liaison entre les pays d'outre-mer, et la Suisse. Il reçoit les marchandises qui viennent des pays lointains, d'Afrique, d'Amérique et les transmet à la Suisse.

En sens inverse, il reçoit aussi les produits que la Suisse exporte jusque dans les régions les plus lointaines du globe.

C'est dire que depuis le conflit actuel, l'importance des relations commerciales entre le Portugal et la Suisse n'a fait que s'accroître.

Nul n'ignore le rôle que joue, pour le trafic navale assuré par des bateaux affrétés par la Suisse, entre les ports de Lisbonne et de Gènes. Le fait que l'Office suisse des transports ait désigné un Commissaire spécial à Lisbonne, montre l'importance que revêt ce port pour les transports maritimes à destination de la Suisse.

Dernièrement, un nouveau service de navette fut institué et met en relation directe la capitale portugaise avec le port de Bilbao.

Les départs de ce nouveau service remontent au mois de mars écoulé. Les expériences faites depuis ce moment ayant été favorables, on annonce aujourd'hui qu'on a l'intention de développer ce trafic. Il servira avant tout au transport d'importantes quantités de marchandises d'origine portugaise destinées à la Suisse. Le service navette Portugal-Bilbao sera centralisé, comme celui de Lisbonne-Gènes par l'Office suisse des Transports. C'est-à-dire que toutes les marchandises destinées à être transportées à Bilbao pourront être annoncées au Commissaire suisse du port de Lisbonne. C'est à ce fonctionnaire suisse qu'il appartiendra d'organiser les transports d'après le tonnage disponible et d'en annoncer le départ aux maisons d'expédition de Lisbonne.

La nouvelle est intéressante. Elle permet d'utiliser pour le transport,

les camions de la Société suisse des transports Auto-transits et de soulager ainsi la ligne ferroviaire Bilbao-Sanranc.

L'organisation de cette nouvelle voie maritime représente aussi une amélioration de trafic. La voie de Lisbonne à Cerbère, à la frontière franco-espagnole, mesure près de 1.500 km. Même si les taux des frais pour le transport ne sont pas très bon marché, l'organisation de cette nouvelle voie maritime représente un complément appréciable des possibilités de transport à travers la péninsule ibérique.

TRIBUNAL FEDERAL

Lausanne 20 août. — La première section civile du Tribunal fédéral vient de trancher le litige suivant dont elle était saisie en dernier ressort:

En été 1939 la fièvre aphteuse apparut dans une commune thurgovienne. Le service de santé cantonal ordonna immédiatement la vaccination du bétail menacé. Le propriétaire d'un troupeau de quatorze vaches s'y refusa et la fièvre aphteuse se déclara dans ses étables. Néanmoins, il vendit le lait de vaches atteintes à la fromagerie de son village. Le fromager, à son tour, donna le résidu du lait à ses porcs, dont 287 contractèrent la fièvre aphteuse et furent être abattus.

La première section civile a condamné l'agriculteur coupable à payer au fromager 7778 francs de dommages-intérêts. Le dommage total était de 11.667 francs, mais un tiers de cette somme fut laissée à la charge du fromager, qui avait négligé de porter à la température prescrite de 75 degrés le déchet donné à ses porcs.

SANDOZ S.A.

Bâle, 20 août. — Le conseil d'administration de la S.A. Sandoz a proposé à l'Assemblée générale, le versement d'un dividende de 20% comme l'année dernière, ainsi qu'un bonus de fr. 70.— par action, déduction faite de l'impôt sur les coupons et de l'impôt fédéral de défense nationale. Le versement légal au fonds de réserve général exige une somme de fr. 244.116.

Il a proposé, en outre, de verser fr. 1.200.000 au fonds de pension des employés et à la fondation de pensions des ouvriers pour le paiement des prix de l'assurance collective. Fr. 300.000 sont prévus pour les amortissements extraordinaires au titre des participations. Il sera fait don de fr. 500.000 pour la fondation fédérale qui doit être créée à l'effet de développer des études scientifiques en matière de médecine et de biologie. Enfin, fr. 100.000 seront mis à la disposition du conseil d'administration qui distribuera cette somme à des institutions de bienfaisance.

LA 9ème EXPOSITION DE LA MAISON GENEVOISE

Genève 21 août. — L'inauguration de la 9e Exposition de la Maison Genevoise a eu lieu cette après-midi.

Cette manifestation figure dans le cadre des fêtes du 2e millénaire de la ville de Genève.

M. Edmond Naville, Président du Comité d'organisation M. Perreard, Président du Conseil d'Etat, et M. Marcel Dupasquier étaient présents à l'inauguration.

L'Exposition permettra à tous les visiteurs de se faire une idée générale de l'activité industrielle et commerciale du canton.

302 exposants y participèrent, soit 35 de plus que l'an dernier.

La Maison Genevoise fermera ses portes le 6 septembre.

DEPART

Berne, 21 août. — Le Ministre du Brésil, par intérim, quitte Berne pour occuper un nouveau poste.

UNE EXPOSITION ORGANISEE PAR LE COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Berne, 22 août. — Une exposition organisée par le Comité International de la Croix-Rouge et montrant l'activité de cet organisme, s'est ouverte à Bâle.

Un des membres du Comité International de la Croix-Rouge, prononça une allocution.

Assistaient à la cérémonie d'ouverture, les représentants du gouvernement de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne, des membres du corps consulaire et de très nombreux invités.

UN INSTITUT SUISSE POUR L'ETUDE DU COMMERCE EXTERIEUR

St-Gall, 22 août. — A St-Gall, la Commission de l'Université Commerciale a décidé d'adopter à cet institut, un institut suisse pour l'étude du commerce extérieur et de ses débouchés.

Les résultats de ces travaux seront communiqués aux administrations et aux entreprises intéressées aux échanges commerciaux avec l'étranger.

Le Recteur de l'Université commerciale de St-Gall est chargé de l'administration de cet institut.

UNE IMPORTANTE SUBVENTION ACCORDEE AU CANTON DU TESSIN

Berne, 22 août. — Au mois de mars 1931, les Chambres ont pris des mesures pour aider le canton du Tessin et les vallées italiennes des Grisons à défendre leur culture et leur identité. Tout d'abord elles ont alloué la subvention à l'école primaire à raison de 60 centimes par habitant et par an. En outre, elle ont alloué au Tessin une subvention spéciale de 60.000 fr. pour l'allocation de bourses à des étudiants tessinois, pour le développement de l'école tessinoise et celui de la bibliothèque cantonale, enfin pour la publication d'une anthologie des écrivains tessinois et d'une chrestomathie périodique. Dès 1936, pour des raisons d'économies, cette subvention annuelle a été réduite à 45.000 fr. La subvention analogue accordée au canton des Grisons était de 6000 fr.

Ces sommes, relativement modestes compte tenu du but poursuivi, n'ont pas été suffisantes à l'expérience. C'est pourquoi le Conseil fédéral propose maintenant d'élever la subvention au Tessin de 45.000 à 225.000 fr., étant entendu que les nouvelles tâches suivantes devront être entreprises: maintien et développement des écoles secondaires, cours de langue italienne pour Confédérés, publication de manuels en langue italienne pour les écoles tessinoises, enfin maintien du patrimoine historique et artistique de la Suisse italienne. Il propose également de porter à 25.000 fr. la subvention analogue qui est allouée au canton des Grisons pour la défense de la langue et de la culture des vallées italiennes.

A ce sujet, il est intéressant de retenir quelques-uns des arguments que le Conseil fédéral fait même ne connaissant pas la notion d'Etat, dit-il, et la Constitution elle-même ne connaît pas la notion juridique des particularités linguistiques non plus que celle de la protection légale de ces minorités. Notre droit public repose au contraire sur le principe de l'égalité des langues nationales reconnues. Le caractère particulier de notre Etat fédéral consiste précisément en ceci que les populations de la Suisse qui parlent diverses langues vivent en commun dans un Etat qui les rassemble en une seule nation. Langues et cultures se complètent et se félicitent réciproquement par des contacts empreints de diversité et de paix, pratiquant des échanges fructueux et pacifiques, d'un bout à l'autre du territoire de la patrie commune. Cet échange de valeurs morales et intellectuelles, par lequel trois des langues les plus importantes de la civilisation européenne entrent en rapport de voisinage, sera d'autant plus efficace que chacun des éléments représentés pourra mieux manifester son originalité foncière. Il est nécessaire d'assurer au canton du Tessin les moyens de remplir sa mission dans toutes les branches de la vie intellectuelle et de l'instruction populaire et de fournir ainsi sa contribution originale à la vie intellectuelle et morale de l'ensemble.

LA QUESTION DES CAISSES DE COMPENSATION

Berne, 24 août. — Le Conseil fédéral a transmis à l'Assemblée fédérale son rapport sur l'initiative populaire tendant à la transformation des caisses de compensation en caisses d'assurance vieillesse et survivants.

Il constate que l'initiative a recueilli près de 180.000 signatures. Rappelons à ce propos, que le chiffre légal pour assurer l'aboutissement d'une initiative est fixé à 50.000 signatures.

La principale disposition de cette initiative porte sur ce point: «Les caisses de compensation, pour perte de salaires et de gain instituées par les arrêtés fédéraux du 20 décembre 1939 et 14 juillet 1940 sont transformées dès la fin de la mobilisation de guerre, en caisses d'assurance vieillesse et survivants sur la base du système de la répartition.

DECES D'UN CONSEILLER NATIONAL

Berne, 24 août. — Dimanche, es. décédé dans le canton d'Argovie, le Conseiller national Jacob Baumann qui représentait à Berne son canton, sous les couleurs du parti agrarien, depuis 1919.

LE PRIX DU PAIN

Berne, 24 août. — Au moment où le pain fait parler de lui, par son caractère de denrée précieuse et par les discussions qui se déroulent quant à son prix, il est intéressant de noter le point de vue des professionnels, les boulangers.

Leur comité central et la Confédération de leurs présidents se sont tenus dimanche à Zurich.

Ils estiment que la stabilisation du prix du pain est un moyen propre à éliminer la concurrence et les différences de prix de canton à canton.

LE RATIONNEMENT AU MOIS DE SEPTEMBRE

Berne, 24 août. — L'Office de guerre pour l'alimentation publie un communiqué disant que les mesures prises jusqu'ici permettant de procéder pour le mois de septembre, à une nouvelle attribution de viande de 500 points pour la carte entière et de 250 points pour la demi-carte et la carte pour enfants, en plus des 50 points compris dans la carte réservée pour le mois de septembre.

Les stocks disponibles autorisent également une nouvelle attribution de fromage pour le mois de septembre. Cette attribution sera de 325 grammes de fromage gras en boîte ou encore de 300 gr. de fromage demi-gras.

AU GRAND CONSEIL VAUDOIS

Berne, 24 août. — Le Grand Conseil vaudois a repris sa session ordinaire.

Il a approuvé les comptes de l'état de Vaud pour 1941 qui accusent un déficit de 2 millions et demi de frs. et la gestion du Conseil d'état.

Il a voté un décret concernant la création d'occasions de travail.

UN VIOLENT ORAGE

Berne, 24 août. — Un violent orage, accompagné d'une tempête et d'une pluie diluvienne s'est abattu dans la région du Pilard couvrant les routes de plusieurs villages de pierres et de sable.

Les pompiers furent alertés dans quelques localités.

Des champs de céréales ont beaucoup souffert de l'orage.

DANS LA CARRIERE

M. DE RAVIER CHARGE D'AFFAIRES DE SUISSE A ATHENES

Nous apprenons que M. Karl Edouard de Bavier, consul général de Suisse à Milan, a rejoint son nouveau poste en qualité de chargé

d'affaires de la Confédération auprès du gouvernement grec à Athènes.

M. de Bavier, l'un de nos meilleurs diplomates, y prendra la succession de M. Max Ratzenberg, qui a été admis depuis plusieurs mois déjà à faire valoir ses droits à la retraite. L'intérim avait été assuré par M. Brenni, ancien secrétaire particulier de M. Motta, et en dernier lieu, consul général de Suisse à Naples, M. Brenni retournera en Italie, où il prendra la direction du consulat général de Milan, son ancien poste ayant été, comme on le sait, temporairement supprimé en raison des événements de guerre.

M. F. A. FELDSCHER NOMME MINISTRE

Le Conseil fédéral a décidé de conférer le grade de ministre à Monsieur P. A. Feldscher, conseiller de légation, actuellement chef de la Section politique et adjoint au chef de la Division des affaires étrangères au Département politique. Chargé d'une mission spéciale temporaire, M. Feldscher ira prendre à Berlin la succession de M. le ministre Steiner, récemment décédé, qui représentait dans la capitale du Reich les intérêts étrangers dont la sauvegarde est confiée à la Confédération.

M. Peter Anton Feldscher, originaire de Masein dans les Grisons, a fait toute sa carrière dans l'administration fédérale et n'a pas appartenu jusqu'ici au service diplomatique. C'est au début de décembre dernier seulement que le Conseil fédéral lui avait décerné le titre de conseiller de légation. A juste titre, M. Feldscher passe pour l'un des meilleurs collaborateurs du Département politique où il était depuis quelques années le bras droit de M. le ministre Bonna. Dans ses nouvelles fonctions, il rendra de très grands services et fera honneur à son pays.

DERNIERES NOUVELLES

AU GRAND CONSEIL VAUDOIS

Berne, 26 août. — Le Grand Conseil vaudois a autorisé le Conseil d'état à demander aux chasseurs une contribution supplémentaire.

Les sommes ainsi obtenues seront consacrées à la réparation des dégâts causés aux cultures et aux récoltes par le gibier.

LE NOUVEL INSTITUT D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Lausanne, 26 août. — Le nouveau bâtiment de l'Institut d'Anatomie pathologique, à côté de l'hôpital cantonal, et construit grâce à un legs de 90.000 frs. du Dr. P. Andler a été inauguré mardi après-midi.

De nombreuses allocutions furent prononcées par le Chef du Département de l'Instruction publique, par le Dr. Rodolphe Rabat, Directeur de l'hôpital cantonal, les Drs. Jean-Louis Picon, Paul Perret, chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes.

ECHANGES POSTAUX AVEC LES PAYS NORDIQUES

Berne, 26 août. — La Direction générale des P.T.T. publie un communiqué au sujet des colis postaux avec les pays nordiques.

Les colis postaux à destination de la Suède et de la Finlande seront de nouveau acheminés exclusivement par cette voie.

Les colis postaux à destination de la Norvège seront transmis soit par cette voie, soit via Hambourg.

UN FLOT DE REFUGIES ILLEGAUX EN SUISSE

Berne, 26 août. — Le Conseil fédéral a décidé de ne siéger qu'une fois par semaine.

Sa réunion hebdomadaire est fixée à mercredi.

On y discutera sans doute un problème qui se pose d'une façon assez aiguë en ce moment, celui des réfugiés politiques.

Depuis quelques semaines on assiste en Suisse, sur certaines frontières, à un afflux de réfugiés fuyant leurs pays d'origine pour des raisons politiques.

Beaucoup sont démunis de papiers d'identité, de moyens d'existence et d'autorisation de pénétrer en Suisse.

D'après l'arrêté en vigueur, ceux qui se sont introduits clandestinement en Suisse devraient être renoués à la frontière.

La Suisse ne peut envisager d'accueillir par milliers, par dizaines de milliers des émigrés de ce genre, si tragique que puisse être leur sort.

Il fut question de renvoyer au-delà de notre frontière tous ceux qui l'ont franchi clandestinement depuis le 31 juillet.

Mais l'opinion publique suisse s'est vivement émue de la question.

Des démarches furent entreprises par les organisations affiliées à l'Office Central Suisse d'aide aux réfugiés.

Aujourd'hui on apprend que selon une ordonnance provisoire du Département fédéral de Justice et Police, on renonce pour le moment à reconduire à la frontière ceux qui ont regagné notre sol jusqu'à ce jour.

En revanche, des mesures plus strictes seront prises à l'avenir, à la limite extérieure du pays pour éviter un nouvel afflux d'émigrants politiques.

Une décision définitive sera prise ultérieurement.

LA SEMAINE EN SUISSE

(suite de la page 1)

Que les matières à transformer et à réexporter viennent à lui manquer, les débouchés extérieurs, pour une raison ou pour une autre, se resserrent, l'industrie suisse risque de voir se dresser le spectre du chômage qui fut, au cours de la grande crise d'avant-guerre, une réalité trop vivante.

Ce sont ces risques qui n'ont cessé, depuis le début de la guerre, peut-on dire, de préoccuper les autorités fédérales, si favorables que paraissent les conditions momentanées du marché du travail.

Les autorités fédérales n'ont cessé d'y attacher toute leur attention et de chercher le remède qu'il faudra

faire intervenir en temps voulu.

Le Conseil fédéral a délégué l'un de ses membres, M. Kobelt, que la présence du service actif dégage d'une grande partie de ses charges régulières de Chef du Département militaire, au service spécial pour la création d'occasions de travail.

C'est de ce sujet que le Conseiller fédéral Kobelt a entretenu, samedi dernier, la Société suisse des employeurs et des architectes.

Après s'être d'abord félicité que la crise, souvent menaçante depuis septembre 1939, nous ait épargnés jusqu'à présent, il a montré le rôle considérable joué dans le domaine du travail, par des entreprises purement intérieures.

Il est incontestable que la réalisation du plan d'extension et de transformation des cultures, d'une part, le programme de fortifications militaires de tous genres, d'autre part, ont employé une main d'œuvre considérable durant ces trois dernières années.

Les constructions d'ordre militaire et les commandes pour le armement, représentant à elles seules un mouvement d'affaires de deux milliards de frs, si bien que, suivant une expression employée par le Conseiller fédéral Kobelt, «la Confédération est devenue le plus grand employeur de Suisse».

Mais cette activité, en somme facile, ne pourra se prolonger indéfiniment. Quel que soit le moment où la guerre finira, quelles que soient les conditions qui prévaudront dans le monde au lendemain du conflit, des transformations gigantesques doivent être prévues.

Pour la Suisse, il est hors de doute que ces difficultés actuelles auront pour un temps du moins, tendance à s'aggraver plutôt qu'à s'améliorer.

Lorsque les armées démobilisées rendront aux grandes puissances bellicistes, qui sont en même temps de grandes puissances industrielles, leur capacité de production, lorsque l'immense effort pour l'armement pourra s'attribuer aux constructions pacifiques, ce sera aussi le moment où l'on pourra faire le compte de l'appauvrissement général de tous les pays du monde.

Nos exportations se heurteront alors à des obstacles de tous genres. La concurrence deviendra plus âpre que jamais et la menace de chômage pour les pays dépendants dans une aussi large mesure que le nôtre des relations commerciales internationales seront devenues une réalité. C'est pourquoi, malgré les conjonctures favorables du moment, des mesures sont d'ores et déjà envisagées pour parer à une crise, non seulement possible, mais probable.

Le plan de base mis sur pied et à l'exécution future duquel le Chef du Département militaire est chargé de veiller, comprend toute une série de projets. Il s'agit du développement des exportations, de la modernisation de notre équipement industriel, de la mise au point de nos installations de tourisme et de notre appareil ferroviaire et routier, en un mot du programme de grands travaux, qu'on désigne sous le nom de Plan quinquennal ou décennal.

A ce propos, selon la remarque récente du Chef technique du Service fédéral pour la création d'occasions de travail, il vaut mieux considérer les mesures déjà prévues comme un inventaire des possibilités existant dans notre pays, plutôt que comme un programme rigide et immuable.

Le plan doit pouvoir en tous temps être adapté aux possibilités et aux besoins du pays. Le rythme de la réalisation des chapitres dépendra des conditions régnant dans chaque branche intéressée.

Le rôle principal de la Confédération, en cette matière, reste de défrayer les initiatives qui devront être prises en vertu du plan d'entente avec les intéressés. Un premier arrêté, datant de 1941, a posé les bases financières de cette action.

Vous vous souvenez sans doute qu'il s'agissait de prévoir l'utilisation qui serait faite des actifs des caisses de compensation pour perte de gain et de salaires des mobilisés.

Alors que diverses convoitises s'agitaient déjà autour de ces bénéfices des caisses de compensation, le Conseil fédéral décida qu'ils seraient réservés à la création d'occasions de travail et si besoin était, à l'aide directe aux chômeurs.

Plus récemment, à la fin de juillet dernier, un arrêté plus précis est venu fixer les conditions dans lesquelles la Confédération accordera son aide.

Le taux de subvention ira de 15 à 50 % du coût des travaux. Les cantons seront tenus d'y contribuer par des subsides égaux à la moitié au moins des sommes allouées par la Confédération. Ils pourront, de leur côté, exiger la participation des communes.

C'est la Centrale établie par le Département de l'Economie publique qui est chargée de juger de l'ordre d'urgence des travaux envisagés et proposés pour une subvention fédérale et c'est en accord avec le Département intéressé que l'appui des pouvoirs fédéraux sera accordé aux travaux dont on pourra prouver qu'ils constituent un élément effectif pour la lutte contre le chômage.

Quant au rôle des caisses de compensation, il sera limité aux ressources dont nous disposerons, une fois les soldats démobilisés.

On ne pourra faire le reproche à nos autorités de ne pas s'être prises à l'avance pour parer dans toute la mesure du possible à une menace que chacun sent grandir pour la Suisse.

L'appareil est prêt et semble judicieusement établi. Mais il ne faudrait pas que cette prévoyance crée dans l'opinion publique, des illusions.

Transformer ou maintenir l'état fédéral comme le plus grand patron de Suisse, ne dispense personne de lutter avec toutes ses forces particulières. Les autorités centrales peuvent faciliter les entreprises par les moyens centralisés dont elles disposent, mais cela ne se passe pas en dehors des cantons, des communes et des particuliers, par quelque privilège dont le gouvernement central serait seul à jouir.

Ces forces devront n'être faites que de celles de tous les éléments actifs du pays agissant dans l'union.

C'est ce point, celui de cette collaboration indispensable que M. Kobelt s'est bien gardé de laisser dans l'ombre.

Caledonian Insurance Company,
HEAD OFFICE: EDINBURGH, SCOTLAND,
FOUNDED 1805

Fire, Accident & Marine Insurance

ALEXANDRIA OFFICE: 4, BOULEVARD SAAD ZAGHLOUL
TELEPHONE: 27104

& Agencies throughout the Near East
C.R. Alex. 21579.

SONGEZ
A
PLUS TARD!
A ASSUREZ-VOUS
A
LA GENEVOISE
COMPAGNIE D'ASSURANCES
SUR LA VIE
FONDEE EN 1872

Immeuble propriété
de «La Genevoise»
Directeur pour l'Orient:
Dr. GEORGES VAUCHER
21, Avenue Fouad I. Le Caire
Bureau d'Alexandrie:
18, Rue Fouad 1er

Capital et réserves: 220 millions de francs suisses

«La Genevoise» a investi en Egypte plus que
100 0/0 des réserves des assurances contrac-
tées dans ce pays.

De plus, la fortune libre de la Compagnie
placée en Suisse, constitue une garantie
supplémentaire pour tous ses assurés.

CARLTON HOTELS

CARLTON HOTEL - CAIRO
Rue Fouad 1er. Tél. 46231, 46232
Télégram: CARLTON-CAIRO R.C. 25726

CARLTON HOTEL ROAD HOUSE
Pyramids Road Tél. 97204

GRAND HOTEL
Assouan

PLUS de NOUVELLES
VOITURES
POUR LA DUREE DE LA GUERRE

il faut que la vôtre dure!

Employer
de préférence

SHELL
CRAISSAGE
spécialisé

SPLENDOR RUBBER SHOES, S.A.

Fabrique de Chaussures avec semelles en Caoutchouc
Talons, Tuyaux et tous genres d'articles
en Caoutchouc. — Toile isolante.

Usine: 50, Rue Ghamrah, Tél. 58148.
Dépôt de Distribution: Rue Bein el Sourein — Tél. 47056
R.C. Caire 26979.

PIERRE BEGUIN.

A ALEXANDRIE Parmi nos Sociétés...

Société Suisse de Secours d'Alexandrie

Nous venons de recevoir la lettre suivante que nous nous faisons un plaisir de publier à l'intention des Donateurs pour la Croix-Rouge Suisse en particulier et de la Colonie en général.

Bern, den 21. Juli 1942

An den Schweizer-Hilfsverein in Alexandrien,

Sehr geehrten Herr Praesident, Sehr geehrte Herren,

Am 14. Juli 1942 bin ich in den Besitz Ihres Schreibens vom 9. März dieses Jahres gelangt, in welchem Sie uns Ihre Überweisung von Schweizerfranken 580.20 ankuendigen, die wir denn auch am 16. Juli per Check auf Bern von der Firma Paul Reinhart & Cie. in Winterthur erhalten haben.

Laut Ihrem Brief betrifft dieser Betrag den Gegenwert Ihrer Sammlung, sowie den Jahresbeitrag von Fr. 100.— pro 1941 Ihrer Gesellschaft an das Schweiz. Rote Kreuz. Die Jahresbeitraege und Gaben, die das Schweiz. Rote Kreuz, ohne Unterbruch seit Jahrzehnten von Ihrer Gesellschaft erhalten hat, waren fuer uns von jeher sehr willkommenen Zuwendungen die wir immer mit grosser Freude entgegengenommen haben.

Mit vorzuechtlicher Hochachtung

CHŒUR MIXTE

Un certain nombre de partitions des chœurs du «Tell» ne sont pas rentrées:

- 6 cahiers de soprano (les nos. 1. 2. 3. 8. 11. et 15). 6 cahiers de contralto (les nos. 3. 5. 6. 11. 17. et 18.) 3 cahiers de basse les (nos. 1. 7. et 11). 5 feuilles manuscrites du «Crépuscule». 5 ou 6 feuilles imprimées du «Chant des pâtres».

Toute cette musique appartient au Cercle, a coûté fort cher et ne saurait être remplacée dans les circonstances actuelles. Il serait dommage de ne pas pouvoir en disposer le jour où on voudrait la reprendre. Toutes les personnes qui ont participé au chant l'année passée ou cette année-ci, sont donc priées de bien vouloir explorer à fond tiroirs et casiers et de restituer ce qu'elles trouveront au Cercle, soit à Mohamed ou directement au bibliothécaire, qui leur en dit d'avance un grand merci.

Les réunions de Louveteaux ont repris le Vendredi de 4 h. p.m. à 6 h. p.m., à la plage de Rouchdi Pacha, Cabine No. 63. L'uniforme n'est pas obligatoire. Pour tous renseignements, s'adresser à la Cheftaine Akéla: Téléphone 1073 R.

UN APPEL EN FAVEUR DE LA FONDATION D'UN GROUPE DE GYMNASTIQUE



Le groupe de gymnastes qui avait fait sa première exhibition à l'occasion du 1er Août avec tant de succès, serait très heureux de pouvoir élargir ses activités et invite les membres de la Société Suisse et les jeunes gens de la Colonie qui désireraient faire de la gymnastique, culture physique, exercices d'assouplissement, de se joindre à eux. La première réunion aura lieu au Cercle Suisse à Chatby, Mercredi le 2 Septembre à 6 heures p.m., ayant pour but l'inscription des nouveaux adhérents ainsi que la fixation des jours et des horaires d'entraînement, etc. Les personnes désirant s'inscrire et ne pouvant pas assister à la première réunion sont priées de se mettre en contact avec M. S. Wichser. Tél. R. 1178.

AU CAIRE Parmi nos Sociétés...

Cercle Suisse du Caire

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 1942, dès 20 heures SOIREE DE QUILLES

mit Handörgeleite im Bierchäller

UNION DES DAMES SUISSES DU CAIRE

Mme Brunner invite pour le MARDI 1er SEPTEMBRE les membres actifs et passifs de l'Union. Rendez-vous au CERCLE SUISSE, à 4 h. p.m., précises.

SECTION SUISSE DE TIR, LE CAIRE MATCH DU 23 AOUT 1942

Section Suisse de Tir II 814 points contre New-Zealand Composite Training Depot 744

Cette rencontre qui ne promettait pas beaucoup parce qu'un bon nombre de tireurs de la 2ème Equipe était encore en congé, fut pourtant chaleureuse et très animée. Dès le début, les Néo-Zélandais, aimables et bons camarades se mêlèrent aux tireurs suisses, créant ainsi l'atmosphère amicale qui donne à ces rencontres le cachet spécial qui les caractérise. Quelques membres de la première équipe étaient venus donner un coup de main au bar et au stand. M. le Chargé d'Affaires, M. Walter Bosshard, correspondant de guerre de la N.Z.Z., M. Rouge du Courrier Suisse, M. le Président du Cercle et Mme. Ferrer, le Capitaine de Légion E. Miville, et d'autres ont tenu à honorer cette rencontre de leur présence.

Table with 4 columns: Name, I, II, TOTAL. Lists participants like Stücheli A., Von Lins P., Gmür A., etc.

Table with 4 columns: Name, I, II, TOTAL. Lists participants like Stephenson R.J., Warbrick D.P., Lagor L., etc.

Après la partie officielle, les tireurs qui n'avaient pas pris part à la rencontre, firent une partie d'entraînement dont voici les résultats: Schott ... 32, Graber ... 30, Ruth ... 28, Moser ... 28, W.O. Slack ... 28, J. Kaye ... 24.

JACOT-DESCOMBES & Cie BUREAU TECHNIQUE

ALEXANDRIE, 12, Rue Sidi Metwalli — Tél. 27227 LE CAIRE, 21, Avenue Fouad 1er — Tél. 53959 BROWN Machines et appareils électriques Moteurs - Transformateurs - Soudure à l'arc-Traction électrique-Centrales BOVERI Turbines à vapeur - Chaudières Velox SCHLIEREN Ascenseurs - Monte-charge LANDIS et GYR Compteurs électriques J. G. JACOT-DESCOMBES - Bureau d'Ingénieur- Conseil Projets d'installations électriques, thermiques et frigorifiques. Elaboration de devis - Expertises - Inspections - Surveillance.

ECHOS DE LA FETE NATIONALE

LE 1er AOUT EN PALESTINE

Environ 80 personnes de la colonie suisse, venues de toutes les parties de la Palestine, se sont réunies à Jérusalem pour célébrer la Fête nationale. Cette année-ci, la réception a eu lieu dans le Consulat même, le Consulat ayant été transféré de Tel-Aviv à Jérusalem dans une jolie villa agréable et toute baignée de grand air.

A 11 heures précises on entendit — joyeuse surprise! — les sonneries de cloches des églises de Zurich. Malgré qu'il ne se soit agi que de disques amplifiés par gramophone, l'émotion que souleva cette évocation du pays, créa aussitôt l'impression désirée. Monsieur le Consul Kuebler prit ensuite la parole, en ces termes:

Liebe Landsleute, Es ist das erste Mal, seit der Verlegung des Konsulates von Jaffa/Tel-Aviv nach Jerusalem, dass wir Sie anlässlich der 1. August-Feier in diesen Räumen begrüssen und herzlich willkommen heissen dürfen.

Wir sind heute hier versammelt, um in aller Stille und Einfachheit, den Zeitläuften angemessen, diese Stunde des Gedankens an die Heimat mit Ihnen zu verbringen. Ich danke Ihnen fuer Ihr zahlreiches Erscheinen.

Das Schweizerfolk hat auch in vergangenen Zeiten in Not und Gefahren den Mut nie verloren und hat mit Entschlossenheit, Opferwilligkeit und Tatkraft seine Freiheit und Existenz immer wie der zu behaupten vermocht. Wir dürfen deshalb sicher annehmen, dass der alte Geist in denselben noch wach ist und wir hoffen und wünschen, dass es auch diese schwerste aller Zeiten durchkämpfen und glücklicherweise überleben wird.

Trotz der eigenen Not und der Sorge um das tägliche Brot, laesst es sich das Schweizerfolk nicht nehmen unter Einschränkung der eigenen Bedürfnisse, den vom Krieg so schwer heimgesuchten Völkern beizustehen. Tausende und Abertausende von Kindern aus den leidenden Laendern Europa's werden in unserer Heimat, ohne Rücksicht auf Nationalität und Konfession, aufgenommen, um in reiner Friedensluft und liebevoller Pflege sich körperlich und seelisch zu erholen.

Zu Beginn dieses Jahres hatten wir die Freude, Herrn Dr. VISCHER aus Basel und Mitglied des Internationalen Comités vom Roten Kreuz in Genf, bei uns begrüssen zu dürfen. Dr. VISCHER hat einen weiteren Publikum in Jerusalem und uns neber, die ausgedehnte Tätigkeit des Roten Kreuzes ausführlich berichtet. Wir haben von ihm mit grosser Genugtuung vernommen, wie das Schweizerfolk in der Heimat keine Muehe und kein Opfer scheut, diese grossen Liebeswerke zu unterstützen und zu foerdern.

In Anbetracht dessen, dass unser Land bis jetzt durch ein guetiges Geschick von den direkten Schrecken des Krieges verschont geblieben ist und wir wollen hoffen, auch fernerhin verschont bleiben wird, nimmt das Schweizerfolk, dankerfüllt gegen GOTT, dem Allmächtigen, diese Lasten gerne auf seine Schultern, um noch Kraefte in die Not der leidenden Menschheit zu lindern.

Dies ist die hoechere Mission des Schweizervolkes. Und um diese Hilfswerke des Barmherzigkeit ungestoert durchfuehren zu koennen, ist es erforderlich, dass wir Schweizer im In- und Auslande, uns der von unseren Bundesbehoerden befolgten Neutralität, anzuschliessen bemuehen.

In dieser Stunde wollen wir uns auch der Maenner erinnern, die unter der Fuehrung unseres Generals in Sturm und Wetter, unter Hinzusetzung ihrer persönlichen Interessen, an unseren Grenzen Wache halten.

Moegte es den Maennern, die be rufen sind die Geschicke unserer Volkes zu lenken, geroeunt sein, ihre schwere Mission gluecklich durchfuehren zu duerfen. Das waere GOTT!

Wir hier in Palestina haben allen Grund, an diesem 1. August-Tage in Treue und Dankbarkeit unsern lieben Heimat zu gedenken. Ich moechte nicht schliessen ohne unseres Gastlandes, unserer zweiten Heimat und seiner Behoerden Erwaehrung zu tun. Ihnen sind wir Respect und Dank schuldig fuer alles was sie uns geben.

Jerusalem, 1. August, 1942. M. Charles Weingart, qui vient d'être nommé Chancelier, s'adressa pour la première fois à sa colonie: Il nous dit: «C'est avec un réel plaisir que je m'adresse à vous, chers Compatriotes, venus de tous les coins de la Palestine dans le but de célébrer avec nous pour la première fois notre Fête Nationale à Jérusalem. Soyez les bienvenus! J'espère que tous ceux qui n'ont pas eu l'occasion de visiter les nouveaux locaux du Consulat ne seront pas trop déçus. C'est petit, mais comme on dit: Les bons parfums dans les petits flacons. Notre cher Consul a si bien exprimé les pensées que nous nourrissons pour notre Patrie bienaimée, qu'il ne me reste donc qu'à ajouter quelques mots.

En premier lieu je reviens à la grande oeuvre du Comité International de la Croix-Rouge, suffisamment connue et de laquelle nous pouvons être tous fiers. Et ensuite il m'appartient à mentionner une autre oeuvre tout aussi humanitaire que celle de la Croix-Rouge, c'est l'aide aux enfants des pays belligérants, qui ont tellement souffert par les horreurs de la guerre dans leurs pays respectifs. Ces petits infortunés sans distinction de nationalité et de religion, trouvent auprès des familles en Suisse un refuge, pour se rétablir des terreurs qu'ils ont dû subir chez eux et pour regagner leurs forces physiques tout en aspirant l'air salubre de notre chère Patrie. On se demande vraiment comment le peuple suisse, malgré les difficultés qu'il rencontre pour son propre approvisionnement, parvient à faire face à cette nouvelle tâche humanitaire. Mais notre peuple, jusqu'ici si heureusement privilégié est de nouveau à la hauteur et considère toutes ces oeuvres de bienfaisance comme un devoir sacré envers l'humanité souffrante. Même les écoliers en Suisse ont été organisés à l'effet de prêter leur concours pour venir en aide aux pauvres petits enfants des pays si cruellement éprouvés. On apprend qu'on a l'intention de recevoir en Suisse à peu près cinquante mille par an de ces malheureux enfants, ce qui nécessitera une dépense annuelle d'environ 6 millions de francs. C'est vraiment merveilleux!

Ces efforts ne peuvent être menés à bonne fin que par l'observation d'une stricte neutralité de la part du peuple suisse et de son Gouvernement. J'avoue que cette attitude pour nous autres Suisses à l'étranger est quelquefois assez difficile, mais, il faut à tout prix tâcher de suivre l'exemple donné par notre Patrie. Ayons confiance en notre pays, son destin, à notre Gouvernement et remercions le bon Dieu de l'avoir gagné jusqu'ici des affres de la guerre. Vive la Suisse!

Après que toute l'assistance eut chanté nos chants patriotiques, on fit honneur au buffet exquis dû, comme d'habitude, aux bons soins de l'Hôtel King David. Chacun se considéra fort heureux de pouvoir se régaler à discrétion de tartes de fromage, ce qui probablement n'est pas le cas actuellement dans la Mère-Patrie. Les insignes du 1er Août nous étaient parvenus à temps et très vite ils furent vendus par deux charmantes petites «TRACHTEMEITL».

A 13 heures eut lieu l'Assemblée Générale de la Société Suisse d'Assistance Mutuelle pour la Palestine et la Transjordanie. On entendit avec grande satisfaction les résultats très favorables obtenus pendant la première année de son existence. La colonie suisse remercie infiniment M. le Consul Kuebler pour son invitation ainsi qu'à M. le Chancelier M. Weingart, pour l'excellente organisation de la fête.

LEO TEPLITZ.

LANGUES FRANÇAIS ANGLAIS ARABE ALLEMAND ITALIEN

ALEXANDRIE SO, B^e SAAD ZAGHLOUL LE CAIRE 11, RUE FOUAD 1^{er} HELIOPOLIS 10, BOULEVARD ABBAS

STENO DACTYLO COMMERCE COMPTABILITE VIVANTES

Services Divins



EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE 14, Rue de la Poste (Tél. 24249).

SAMEDI 29 AOUT à 6 h. 30 p.m. : CULTE DU SOIR.

Culte suivant: Dimanche 13 Septembre

Pour tout ce qui concerne l'Eglise, prière de s'adresser au pasteur Widmer, Tél. 24249 ou R. 1802.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE 39, Avenue Fouad 1er DIMANCHE 30 AOUT

10 h. Culte: «PERSEVERANCES». Adresse de M. le Pasteur Ecuyer, 30, Rue Madabegh, 5e étage, appartement 18. Tél. 42199

CERCLE SUISSE DU CAIRE

DEMANDES D'ADMISSION M. Guy H. Marchinès de Genève. — Canton de Genève. Parrains: MM. E. Eigenheer et P. Schuler. Mlle Anne Toberer, de Montagny. s/Yverdon — Canton de Vaud. Parrains: MM. H. Ferrer et E. Dusonchet.

HYMENEË Nous apprenons avec le plus vif plaisir le mariage de notre compatriote, M. ANDRE SOLARI avec Mlle ALICE VAN DE PUT

qui a eu lieu aujourd'hui à 11h. 30 à la Cathédrale de Sainte Catherine. Nos félicitations aux familles et nos vœux de bonheur et de prospérité pour les deux jeunes époux.

NECROLOGIE

Un télégramme vient également d'apporter la triste nouvelle de la mort survenue en Suisse de Mme Dr. WYSS-MUHLEMANN mère de notre compatriote Madame Knoblauch. Nous présentons à Monsieur et Madame Knoblauch ainsi qu'à toute leur famille, l'expression de nos sentiments attristés et les assurances de notre amicale et bien sincère sympathie.

DONATIONS

Dons versés en faveur de la SOCIÉTÉ SUISSE DE SECOURS D'ALEXANDRIE à la mémoire de Mme M. Dr. M. Wyss-Mühlemann, d'Interlaken. M. et Mme H. Knoblauch - Wyss ... P.T. 500 M. et Mme H. Kupper ... 500 en faveur du «FONDS JACOT»: M. et Mme H. Knoblauch. Wyss ... P.T. 500

Don versé en faveur de la SOCIÉTÉ SUISSE DE SECOURS D'ALEXANDRIE à la mémoire de Mme Schiess Pacha: Lieut. et Mme Kenneth K. Lacey P.T. 100 Nos meilleurs remerciements aux généreux donateurs.

Pour les jours sans viande n'oubliez pas de commander votre tarte aux oignons ou au fromage

chez E. Flückiger MAISON SUISSE 12, Rue Photios ALEXANDRIE Tél.: No. 223-23

SPECO Travaux Spéciaux de Construction LE CAIRE EMILE KLAUSER; Ing. Dipl. E.P.F. 32, Sharia Malaka Farida Téléphone 59594, B.P. 719

BUREAU TECHNIQUE - ENTREPRISE - PROJETS - EXPERTISES Travaux hydrauliques, fluviaux et maritimes Fondations Béton et Béton armé dans toutes leurs applications Travaux de protection contre: Infiltrations - Gaz et Liquides corrosifs - Chaleur - Son Travaux au "Gunit" (projection de mortier à l'air comprimé) Injections de ciment Reconstructions et rénovations Entreprisse Suisse! Ingénieurs Suisses! (Emile Klausser, Pierre Schuler, Walter Tschanz) (Collaborateur: Edward Schwarz)

HELVETIA - VIE Cie. Suisse d'Assurance sur la Vie

Capital Actions F. S. 16 millions Réserves mathématiques plus de F. S. 50 millions Capitaux investis en Egypte plus de L.E. 200.000 Direction pour l'Orient: 39, rue Kasr el Nil LE CAIRE Agent général: R. SEIDL 27, rue Chérif Pacha ALEXANDRIE

MISR SHIPPING S.A.E. AMALGAMATING THE EGYPTIAN BRANCHES OF COX & KINGS (Agents) Ltd.

Clearing & Forwarding — Transport — Storage — Insurance — Passage & Tourist Agents. General Contractors. General Agents for: British Airways, Cunard White Star Line, Law Union & Rock Insurance Co. Ltd., London. Head Office, Cairo: Rue Ibrahim Pacha, Tél. 46303, 45960. Alexandria: 30, Rue Chérif Pacha, Tél. 25025, 26001. Port-Said: Quay Sultan Hussein, Tél. 2921. Agents & Correspondents all over the World.

BARCLAYS BANK (DOMINION, COLONIAL AND OVERSEAS)
LONDON OFFICES:
25, Gracechurch Street, E.C. 3, Circus Place, London Wall, E.C. 2.
Oceania House, 1, Cockspar Street, S.W. 1.
CAPITAL SUBSCRIBED £6,975,500 — Capital Paid Up £4,975,500
Reserve Fund £ 2,600,000
C. R. Alexandria No. 92
OVER 500 BRANCHES
Egypt, Sudan, Palestine, Cyprus, Eritrea, Ethiopia, Union of South Africa, Rhodesia, Kenya, Uganda, Tanganyika, Portuguese East Africa, Nyasaland, South West Africa, British West Africa, British Guiana, Mauritius, Liverpool, Manchester, Gibraltar, Malta and New York.
HEAD OFFICE: 54, LOMBARD STREET, LONDON, E.C. 3.
BARCLAYS BANK (Canada), Montreal and Toronto.
The Bank acts as Correspondent for Home, Colonial and Foreign Banks.
AFFILIATED TO BARCLAYS BANK Ltd. (TOTAL RESOURCES EXCEED Lstg. 500,000,000)

Quelques gouttes
de Lime Juice GROPPI
et votre verre d'eau devient
une boisson agréable et rafraichissante
La bouteille de Lime Juice à P.T. 22
R.C. Caire No. 166.

IONIAN BANK LIMITED
Fondée en 1839
Siège Social: 25/31, Moorgate, LONDRES E.C. 2
Capital autorisé: £ 1,000,000, Capital Soucis et versé: £ 600,000
Fonds de Réserve: £ 75,000
Succursale en Egypte: 10, Rue Adib, ALEXANDRIE
Agences: Benha, Beni-Suef, Damahour, Fayoum, Mansourah, Minieh, Tantah, Zagazig.
Succursales et Agences en GRECE et à CHYPRE
Toutes opérations de Banque, Caisse d'Epargne.
R. C. No. 374 — Alexandria.

LA CIBA MET A VOTRE DISPOSITION:

- Pour la teinture: Colorants Néolanes et Acides
- Pour le coton et la viscose: Colorants à la Cuve et Cibagènes
- Pour la rayonne acétate: Colorants Cibacète
- Pour la teinture et le finissage: Sappamine - Albelex - Ultravon - Silvatol

SOCIÉTÉ POUR L'INDUSTRIE CHIMIQUE À BÂLE (SUISSE)
Agence pour l'Egypte et le Soudan: A. Bess & Co., Le Caire, P. O. B. 257

COMPTOIR DES CIMENTS
Société Egyptienne de Ciments Portland Tourah et Helwan
Portland Cement Company
Siège Social: LE CAIRE, 21, Avenue Fouad 1er, Immeuble «La Genevoise»
B.P. 844, Téléphone 46025
Bureau: à ALEXANDRIE, Rue de la Poste No. 10
B.P. 397, Téléphone 21579
CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL
Garanti conforme au British Standard Specification for Portland Cement, ainsi qu'aux spécifications du Gouvernement Egyptien.
"SUPERCRETE"
Ciment à haute résistance et à durcissement rapide
SEAWATER CEMENT
Ciment Portland Artificiel spécialement fabriqué pour travaux exposés à l'attaque des eaux de mer et des eaux sulfatées.
PRODUCTION ANNUELLE: 600.000 TONNES

S. A. E. "PHAROS"
Capital entièrement versé L.E. 25.000
R.C. No. 171 Alex.
Siège: ALEXANDRIE, 4, Boulevard Saad Zaghloul
Succursales: LE CAIRE — PORT-SAID — SUEZ.
Déménagements Locaux par Fourgons Capotonnés
Emballages de Mobilier en Caisses et en Cadres (Liftvans)
Forfaits de Transport pour et de toutes les principales villes du monde
Dédouanements — Transits — Expéditions — Assurances

Banque Belge et Internationale en Egypte
Société Anonyme Egyptienne
Autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929
R.C. Caire No 39 — R.C. Alex. No 692
Capital souscrit... L.E. 1.000.000
Capital versé... L.E. 500.000
Siège Social au Caire: 45, Rue Kasr El Nil
Siège à Alexandrie: 10, Rue de Stamboul
«Traite toutes opérations de Banque»

CHRONIQUE DE LA CROIX-ROUGE
A L'AGENCE CENTRALE DES PRISONNIERS DE GUERRE
L'Agence centrale des prisonniers de guerre à Genève a reçu douze sacs de correspondances expédiés du Canada et contenant plus de 60.000 lettres. Il s'agissait, pour une part, des lettres adressées à leurs familles par les prisonniers allemands internés dans ce pays et, pour l'autre, de messages destinés à des soldats canadiens se trouvant actuellement en captivité en Allemagne ou en Italie. Ces envois ont été retransmis sans délai.
Le mouvement du courrier de l'agence prend un développement toujours plus considérable. Au cours d'une seule tournée en juillet, l'agence a reçu 85.520 lettres et en a expédié 161.229 — soit un total 246.749 plis. Cette correspondance comprend pour une large part des nouvelles de prisonniers de guerre et d'internés civils à destination de leur famille ainsi que des messages échangés entre civils, d'un pays belligérant à un pays belligérant adverse.

ECHOS DU 1er AOUT
Switzerland's National Day to-morrow
WHITE CROSS AND RED CROSS

Nous lisons dans le "Palestine Post" du 31 Juillet 1941 l'excellent article suivant dont nous remercions l'auteur:
There is very little news about Switzerland in the columns of the world press nowadays. The Swiss are the only people in the centre of war-ridden Europe who have preserved neutrality and peace. Bordering on the two Axis powers, Germany and Italy, and on defeated France, the Swiss democracy — the oldest on the Continent — has by the strength of its army and by firmness, coupled with wisdom and tact succeeded in keeping out of war.

Not that Switzerland could evade the more indirect consequences of the European situation, especially concerning its food supply. There is strict rationing of most vital commodities in Switzerland, but common sense and foresight on the part of the Swiss Government have kept the privations of the population down to a minimum. Switzerland, when it celebrates its "National Days to-morrow, may well be thankful to fate for having preserved her as an island of peace and safety in the midst of war.

The Swiss are thankful. They do not take their peace simply as a stroke of good luck, as a kind of first prize in the sweepstakes of international politics. They know that it is up to them to earn their exceptional good fortune. They see a deep meaning in the fact that their small country has, not for the first time in its history, been spared. They feel that their country must remain a refuge for the great ideas of mercy and humanity, that they must take sides not with either of the parties to the war, but with its innocent victims everywhere.

This, too, is a tradition with the Swiss, like their love of freedom and their democratic way of defending it. It started in 1862, when Henri Dunant published in Geneva, a small booklet called "Souvenir of Solferino" expounding ideas and proposals which finally led to the foundation of the International Red Cross Committee and the establishment of Red Cross Societies in practically all civilized countries. Since then, the Red Cross flag has become for millions of men and women all over the world the symbol of help and mercy — never more so than today.

But for the Swiss the Red Cross flag has a meaning of its own. It is the flag of their own country, its colours reversed. When the Geneva Convention turned the Swiss white cross on a red field it did so in honour of the country where the new international institution originated and where its headquarters were to be established. For the Swiss this honour is a constant urge to stand in the forefront of the peaceful battle of healing wounds inflicted by war. There is a "Red Cross Society" in every country, but Switzerland is now a "Red Cross Country" with practically every man and woman an active, and devoted worker in the field of mercy.

What the Swiss did during the last war to relieve the suffering of the wounded, the prisoners of war the refugees — irrespective of nationality — is well known. Little is known, however, of what she is doing in this war, but what little has come to the world's knowledge shows that she is even surpassing her performance during the first world war. While in no way neglecting their other activities of mercy the Swiss have added another one which will in an increasing way become a blessing to the most innocent victims of this war: to the children in the countries ravaged by battles or famine-stricken through the exploitation by the occupying enemy. To bring help to the destitute children of France, Greece, Norway, Finland, Yugoslavia, and other devastated countries, a nation-wide organization has been created in Switzerland.

«THE WOCHENBATZEN»
It is called «Wochenbatzen» — we could say: «Piastre-a-Week» in this country. It asks for a «batzen» — 10 centimes — a week from every man and woman in Switzerland, and it has organised the older schoolboys and schoolgirls all over the country to collect the money. In starting the drive for the «Wochenbatzen» the «Zuercher Zeitung» wrote:

«Our country has been spared so much misery and despair that whatever price we paid for it would be too little. He who can imagine the national and personal sorrow and suffering by which the nations at war are haunted knows that even a contribution of ten

Fédération Internationale des Femmes diplômées d'Université
La Section alexandrine de la Fédération Internationale des Femmes diplômées d'Université dont le siège central est à Londres vient de procéder à l'élection de son comité pour l'année 1942-43.
Cette élection a donné les résultats suivants: Présidente d'Honneur Mrs. Williams, directrice du Scottish Girls School; Présidente: Mme M. O. Fiechter; Vice-Présidente: Mme Osman bey Sabri; Trésorière: Mlle Moriera; Secrétaire: Mlle B. Bouad; Secrétaires pour le recrutement et la réception des nouvelles membres: Mlles Psychalyno, Papassiniou; Secrétaires pour la correspondance internationale: Mmes Karbanenko, Schucht; Secrétaire pour l'établissement des programmes d'étude: Miss L.D. Potter.
Toutes les femmes diplômées d'Université se trouvant à Alexandrie sont invitées à se faire connaître de la Fédération en écrivant 55 rue Fouad 1er.
Les femmes universitaires de passage à Alexandrie sont cordialement invitées à prendre part à ses activités.

ECHO
(Suite de la 1ère page).

Lorsqu'il releva les yeux, il ne vit plus qu'un petit nuage blanc, juste comme il se fondait dans la faille du rocher, sur la rive en face. Mais, depuis le milieu du petit lac obscur, on voyait sur l'eau sombre des empreintes de pas, étincelantes d'or, dont la double trace se poursuivait jusqu'au rivage et plus loin. Le jeune garçon les contempla longtemps, et alors il fut envahi par un terrible regret, un douloureux désir de revoir l'écho qui s'était montré à lui et qui était si merveilleusement beau.

Trois fois, il reprit sa tentative. La troisième fois, il trouva le lac gelé, mais il reconnut sur la glace les pas d'or, dont il se mit hardiment à suivre la trace. Déjà apparaissait le nouveau nuage blanc, tandis que finissait un adorable chant — quand la glace céda sous son poids. Comment il se sauva, il ne sut le dire, car en cette nuit, il perdit parole et raison. Aux nuits de pleine lune, seulement, il recouvrait la voix et criait, égaré, par la fenêtre ouverte: «Au nom de Dieu, écho, montre-toi!»

Ainsi la montagne punit-elle l'homme qui demande l'impossible, ou veut connaître ce qu'il n'est pas donné aux humains de connaître. L'écho des Alpes se fait pour lui surne. Pourtant, la nature foncière de l'écho est la cordialité d'un aimable compagnon de route, qui ne craint pas, à l'occasion, la moquerie, mais toujours prêt à porter secours à l'heure du danger. Il répète de vallée en vallée l'appel du voyageur égaré. Et quand le peuple entier est en peine, il lui apporte aussi son aide. On raconte qu'au front un esprit ingénieux a inventé d'amplifier, au moyen de hauts-parleurs, la pétarade d'une seule mitrailleuse jusqu'à en faire le vacarme assourdissant de toute une bataille; de même les vieux Confédérés, qui multipliaient, grâce à l'écho, leurs cri d'assaut.

Maint s'est pris à pâlir
Dès bien avant leurs coups;
Ont crié: Les Suisses viennent,
N'entends-tu pas comme du mont résonne: Harvus!

Ce vieux chant de la bataille de Nâfels évoque la même image que notre Meinrad Lienert lorsqu'il décrit une contre-attaque des Glaronnais: Les Glaronnais se retournèrent, firent retentir l'écho, lancèrent les pierres à la volée, que résonnèrent les monts.
On fait gloire de deux natures au peuple des Confédérés. L'un de ces aspects est cordial, tendre et serein. L'autre est rude, combatif, héroïque; l'autre d'Uri et cor des Alpes marquent leur place à ces deux âmes en notre poitrine. Notre «ennui», quand nous sommes loin de la patrie, va aux deux visages de notre pays. Et je crois qu'en ce «Heimweh» suisse vibrent aussi, doucement, l'amour et le regret de notre écho.

Georg THURER.

million francs for helping the children would give us no right to boast of our generosity. How great must the sum be by which we may redeem the tragedy of those Greek mothers, who throw the corpses of their children over the walls of a cemetery in the dead of night so that for a few more days they can draw their pitiful rations?

To help the unhappy children of war-ridden Europe is, to the Swiss, not only a problem of collecting great sums of money. It does not only mean buying food, clothing and medical supplies, but it means also drawing on the restricted and rationed supplies of the Swiss people. Sending provisions from Switzerland to Greece, Serbia, Finland means to the individual Swiss, not only giving a «Wochenbatzen», but some of his or her ration cards for meat, flour, sugar, soap, shoes and clothing as well. It was suggested that, as a matter of expediency, rations should be reduced by the authorities. This was rejected, for compulsory charity is no sacrifice. The amount contributed must be left to the free will of the individual. So far this confidence in the generosity of the population has proved to the fully justified.

«More and more, says the official appeal for help to children, must the Swiss people realize that today its existence can have but one meaning: to help. Whenever we look at our flag, it calls out to us: «Remember the Red Cross may survive. Let us take great care lest the glow of the Red Cross of Love be checked by our own small, insignificant sorrows.»

It is this spirit of compassion and responsibility which will make every friend of mankind salute with grateful respect the Flag of the White Cross wherever it is hoisted tomorrow in honour of Switzerland's National Day.
C.Z. KLOETZEL.

Macdonald's
Special Soda Water
Makes a Good Drink Taste Better
MACDONALD'S MINERAL WATERS
3, Sharia Cattaoul, Tel. 5970, CAIRO.
Préservez votre santé en buvant Les Eaux Gaseuses N. SPATHIS
La boisson saine et rafraichissante par excellence

ÉLECTRICITÉ LUIGI MASCHIO
13, Rue Sélim Kaptan — Tél. 27872
ALEXANDRIE-Egypte
Tous genres d'applications.
Canaux électriques pour l'auto et éclairage.
Sonneries, Microphones.
Réparations de dynamos, etc.
Bonnes références

CHRISTO CASSIMIS

LES CIGARETTES DES BONS FUMEURS
R.C. Alex. No. 18143

IMPRIMERIE WAHBA
31, Rue Fouad 1er, 31 LE CAIRE
Tél. 57519. R.C. 23700
TOUTES SORTES D'IMPRESSES — REGISTRES — ENVELOPPES. — PAPETERIE RELIURE


PASTROUDIS
Le seul coin de Paris en Egypte
CUISINE FRANÇAISE
SERVICE FRANÇAIS
BAR AMERICAIN


FOR SHORT & LONG DRINKS and GIMLETS

BANQUE OTTOMANE
FONDÉE EN 1863
CAPITAL ... Lstg. 16.000.000 VERSE ... Lstg. 5.000.000
RESERVES ... Lstg. 1.250.000
LONDRES MANCHESTER ISTANBUL
AGENCES EN EGYPTE:
ALEXANDRIE — LE CAIRE — MOUSKY — ISMAILIA — MINIEH — PORT-SAID — MANSOURAH — GENEIFA — PORT-TEWFIK.
Agences dans toutes les principales villes de:
TURQUIE — CHYPRE — IRAK — IRAN
PALESTINE — TRANSJORDANIE.
La BANQUE OTTOMANE traite toutes sortes d'Opérations de Banque.
R.C. Alexandria 143

POUDRE SUISSE
née en 1909
Saison 1^{re} Août au 31 Juillet et durant toute l'année
Beauté et santé de la Peau
Weiser Chemical Laboratory.
Weiser's Pharmacy: 12, Avenue Fouad 1er, Le Caire.
et toutes pharmacies et drogueries importantes de l'Egypte.

LES MALADIES CONTAGIEUSES
sont ordinairement transmises par les insectes.
Prenez vos précautions, détruisez les mouches, moustiques, puces, cafards, etc. en employant l'Insecticide.
RAMTOX
Pour vous préserver des piqûres des insectes et des brûlures du soleil employez le
SUN TAN OIL «VICTORY»
Pour détruire les insectes sur les plantes de votre jardin et du potager pulvériser avec du
GOLDEN 90
Tous ces produits sont offerts par la
Société du Naphte S.A.
A. I. MANTACHEFF & CIE.

DISQUES-GRAMOS-RADIOS

chez: **VOGEL & Co.**
LE CAIRE:
16, Sh. Adly Pacha
ALEXANDRIE:
28, Rue Chérif Pacha

Chauffez-vous et faites votre cuisine au gaz
CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200
1er versement P.T. 210, et 11 mensualités de P.T. 90
CUISEINE AVEC FOUR depuis P.T. 730
1er versement P.T. 125, et 11 mensualités de P.T. 55
LEBON & Cie.
Rue Sidi Metwalli No. 14 — ALEXANDRIE

La **"Winterthour"**
Société Suisse d'Assurance contre les Accidents
Entreprise privée régie par la loi No. 92 de 1939, Enregistrée sub.No. 17
pratique en Egypte les assurances suivantes:
Assurance individuelle contre les accidents pour adultes et enfants,
Assurance collective contre les accidents,
Assurance ouvrière,
Assurance contre les accidents pour voyages,
Assurance contre la responsabilité civile des chefs d'entreprises, industries, ou commerce,
Assurance contre la responsabilité civile professionnelle des médecins, chirurgiens, dentistes, vétérinaires et pharmaciens,
Assurance contre la responsabilité civile des propriétaires d'immeubles et ascenseurs,
Assurance contre la responsabilité civile résultant de l'exercice de sports,
Assurance contre le vol.
Le capital social est de 25 millions de francs suisses (dont 60% soit 15 millions de francs versés).
Les fonds de réserves, à fin 1939, atteignent un chiffre de plus de 164 millions de francs suisses.
Agents Généraux pour l'Egypte: **REINHART & Co.**
Alexandrie: 7, Rue Adib
B. P. 997 - Tél. 22439 et 24797 R. C. No. 49
Agence au Caire: 41, Sharia Madagbgh
B. P. 1999 - Tél. 4644 R. C. No. 10332